

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Cap'Clar



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Cap'Clar

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 10 février 2023 à 19h00, Salle des Fêtes d'Estramiac

Nombre de participants : **62**

Ouverture AG 19h20

INTRODUCTION GUILLAUME ROUILLES

Remerciements à :

Mr le Député et Conseiller Régional D. TAUPIAC, excusé

Mr le vice Président CCBL Pascal COUGET, excusé

Mr le Président du Tribunal de Commerce d'Auch Alain SOLER

Mr le Président de la CCBL Jean-Luc SILHERES

Mme F. STALENQ et Mr F. LENFANT, du Pôle Economie de la CCBL

Mr C. BARES, de la Caisse Locale du Crédit Agricole

Mr A. XOMPERO et F. GAMOT de la Caisse Locale Groupama

Messieurs les gendarmes Major LOUBET (Fleurance) et Adjudant OUSSET (St Clar)

Mesdames et Messieurs les Maires

MM. P. GOUGET et P. NOBY, excusés

Chers collègues.

Remerciements à Nicolas GOULARD et son équipe municipale qui nous accueillent cette année. Rappel que nous déplaçons les AG de village en village.

CAP'CLAR sert à créer du lien entre les professionnels et aussi avec les Mairies, d'où l'importance que chaque Maire nous adresse les professionnels qui viennent de s'installer sur leur commune (cf l'initiative de l'Isle Bouzon). Animer notre Lomagne et ses environs, fédérer les professionnels autour de projets communs avec pour objectif de nous faire connaître et de mieux servir nos clients. Mettre en avant nos savoir-faires en pleine période de développement du circuit-court. Cap'Clar, ça n'est pas que Saint Clar, c'est l'activité de 15 communes, dont 2 du Tarn et Garonne.

Equipe très motivée, avec au moins 1 réunion par mois.

En 2022 l'association a enregistré sa 99ème adhésion. Pour 2023 et le renouvellement des adhésions, c'est Pierre qui s'en charge, et qui entamera une action de relance à partir de fin mars, afin de pouvoir valider le plus rapidement possible l'édition du guide 2023 mis à jour, qui n'était sortie qu'au milieu de l'été l'an dernier, en raison de réponses très tardives de certains adhérents.

1 RAPPORT MORAL / RAPPORT D'ACTIVITES

En 2022, les actions menées – Guillaume ROUILLES, Co-Président

- Livret CAP'CLAR mis à jour et réédité à 2500 exemplaires

Sets de table, avec introduction d'un QR Code, qui servent pour les festivités et les hébergeurs

Fête des Mères et des Pères : distribution de petits cadeaux.

Travail actif de la Commission Foire : démarches pour subventions, promotion auprès des adhérents pour exposer, etc.

Rénovation du site internet, chacun est invité à visiter sa page pour donner les mises à jour à faire à notre prestataire Easycoms. (Merci Bertrand Dupont)

Prêt des éco-cups pour diverses animations

Foire d'automne : repas des professionnels, la veille de la Foire, mauvaise idée alors que les professionnels devaient être sur le pont très tôt le lendemain matin !

Participation à Octobre Rose.

Mise en place d'un nouveau Jeu de Noël plus simple, dans les 26 commerces avec vitrines. 4000 tickets et des lots offerts en plus par les adhérents (dont un vélo à assistance électrique, merci à Caroline PELOU, Intersport). Beaucoup de clients heureux. La tombola a permis de faire 25 heureux supplémentaires avec 1800€ de lots offerts (chèques cadeaux nominatifs par commerces et lots).

Lien soutenu avec les adhérents pour transmettre les informations données par nos différentes sources. Relais des formations et informations de la CCBL, CCI, maison de l'artisan, mise en valeur des publications sur les réseaux sociaux tels que facebook.

FOIRE D'AUTOMNE : Bertrand LE GUILLOU, Co-Président

Bilan 2022

Quelques repères : 1200 repas servis, 2000 personnes à St Clar dans les rues à 14h

Montrer le savoir-faire, et le faire savoir ! OBJECTIF LARGEMENT ATTEINT !

Pour attirer du monde, on avait associé : un vide-grenier (indépendant) et d'autres activités. Démonstration de pompiers très positive, des jeux ludiques et gratuits pour les enfants, expos de véhicules électriques, expos de vieux tracteurs, 2CV. Et donc une offre de restauration variée.

Un budget de 8800 €, tenu au réel : 8175 €

Financement : subventions FISAC, CCBL, Mairie de St Clar, et participation du Crédit Agricole et de Groupama. Un « reste à charge » pour l'association très faible, merci aux contributeurs.

L'incitation à faire participer le maximum d'adhérents, via la gratuité pour cette première édition, a bien fonctionné : 32 adhérents, en comptant les adhérents restaurateurs.

Conclusion : Très forte implication et disponibilité de l'équipe tout au long de l'année avec de très bonnes idées. Mais conscience d'imperfections, de moments où la place de la Halle était vide, absence de stationnement PMR : plein de choses à améliorer pour l'édition 2023, les suggestions sont bienvenues.

Edition 2023 : un budget à 10.000 €, au cas où mauvais temps et donc location de matériel.

Sachant que le fonds FISAC disparaît cette année, des demandes d'aides vont être faites à la CCBL, ainsi qu'aux maires, et aux partenaires historiques.

Les Jeunes Agriculteurs : Benjamin PELLEFIGUE, présent ce soir, a déjà proposé un service de restauration par les JA le jour de la Foire.

MISE AU VOTE : POUR A L'UNANIMITE

1 RAPPORT FINANCIER – Emilie MOUNET, Trésorière

DEPENSES : 17.878 €

RECETTES : 23.592 €

Bilan très positif, des dépenses maîtrisées, et d'importantes subventions, en particulier pour la Foire (cf ci-dessus), mais aussi dans le cadre des sommes allouées chaque année à l'association.

Côté recettes encore, on a pu compter sur presque 100 adhérents. Le montant de l'adhésion reste inchangé pour la 6ème année consécutive, à 80 € ou 50 € selon l'activité, avec toujours la gratuité la 1ère année pour les nouveaux adhérents.

Côté dépenses, à noter : pour la première fois, Cap'Clar a fait un don à l'ASPEC en remerciements de son implication à soutenir le secteur de la restauration pendant les périodes de confinement Covid.

En conclusion, une situation financière très encourageante qui permet de se lancer dans le renouvellement de la Foire.

MISE AU VOTE : POUR A L'UNANIMITE

1 PROJETS 2023 – Guillaume ROUILLES

- 10 mars : réunion d'information petit-déj « Mon CE Gersois » : avantages d'un comité d'entreprise pour les entreprises qui n'en ont pas.

- 20 mars : réunion d'information et formation sur les éléments clefs d'un bilan comptable.

- Fête des Mères et Pères

- Livret 2500 exemplaires : on attend les rentrées des adhésions pour financer.
<https://lejournaldugers.fr/article/64043-compte-rendu-de-lassemblee-generale-de-capclar>

- Sets de table avec QR codes
- Ecocups
- Participation aux animations festives de ST CLAR
- 1er octobre : Foire d'Automne, avec repas des pros mi-septembre
- Jeu de Noël

FERMETURE DE COMMERCES inquiétantes : Antoine Cournot qui ferme son restaurant pour plusieurs mois, pour des raisons liées à la flambée des tarifs de l'énergie ; fermeture du magasin de notre fleuriste ; fermeture de la boulangerie Anna & Alexandre ce 12 février, fermeture de la bouquinerie-friperie...

1 RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Guillaume ROUILLES

Les sortants : aucun

Les entrants : Véronique GAURAN (Intermarché)

Soit MM. et Mmes BAUGNIET, BORDES-JULIEN, BRETON, CHIABO, COURNOT, DUS, FOURLEIGNIE, GAURAN, GUILBAULT, LE GUILLOU, MIRADE, MOUNET, NAUPAYS, NEYT, PELOU et ROUILLES.

MISE AU VOTE : POUR A L'UNANIMITE

1 INTERVENTIONS

Mr Alain SOLER, Président du Tribunal de Commerce d'Auch :

Préambule de Bertrand Le Guillou : dédramatiser l'image du TC.

Alain SOLER : Le TC, ce sont les pairs des commerçants, qui sont bénévoles. Aider les commerçants en difficultés et rappeler les règles à ceux qui les perturbent.

Missions gérées par 2 chambres :

Chambre des contentieux pour régler les litiges entre un commerçant/artisan et un fournisseur/client/banque (pour les cautions solidaires de prêt) ;

Chambre de procédures collectives pour se mettre sous protection du tribunal : sauvegarde (étalement de dette sur 10 ans), redressement judiciaire (quand l'entreprise se trouve en cessation de paiements) et liquidation judiciaire (la fin de l'entreprise).

Une cellule « prévention » a été créée qui donne la possibilité de recourir gratuitement à un partenaire en conseil. Le TC dispose aussi d'une cellule d'aide psychologique pour les entrepreneurs en situation de détresse, avec 5 séances gratuites.

Important de solliciter le TC le plus tôt possible en cas de difficulté.

- Major LOUBET et Adjudant OUSSET, Gendarmerie :

Cambriolages : sur le plan local, St Clar Fleurance, volume de cambriolage de sociétés relativement faible comparé à d'autres secteurs. Difficulté si aucune trace, pas de caméra, pas de témoins. Donc l'aspect préventif est très important : comment ma société (ou la maison, pour un agriculteur) est protégée en absence, ou une fois la journée terminée ? Penser à fermer, prévenir si on s'absente plusieurs jours, OTV (opération tranquillité vacances, à la gendarmerie), laisser des signes de vie (voisins etc). Ne pas laisser les clefs visibles. La gendarmerie peut aussi passer pour faire un simple audit. Fermer et cadenasser les chantiers, verrouiller les véhicules. Caméra : à l'intérieur oui, sous réserve de prévenir les employés, à l'extérieur avec autorisation préfectorale. Une caméra qui filme la voie publique sans autorisation est illégale, et les images enregistrées ne pourraient pas être versées à la procédure... mais peuvent servir à orienter une enquête. Attention aussi aux alarmes et à leur déclenchement intempestif. Ne pas laisser les objets de valeur (bijoux et argent) aux endroits classiques (chambre, sdb), choisir une cache extraordinaire.

Cyber-menace et autres escroqueries : les pirates parviennent à s'insérer dans les réseaux des sociétés et à bloquer les fichiers, la compta, etc. Importance de se protéger. FAIRE DES SAUVEGARDES TRES REGULIERES !!! Si ça survient, isoler l'appareil infecté et appeler la gendarmerie. Attention aussi à la location de matériel informatique, et en particulier aux contrats et aux clauses cachées qui débouchent sur des ventes forcées.

Penser à relayer à tous les adhérents chaque alerte qui passe !

Mais en conclusion, notre secteur est à ce jour plutôt préservé.

- Jean-Luc SILHERES, Président de la CCBL

La CCBL soutient les actions de Cap'Clar, qui est plus qu'une simple association de commerçants et qui se préoccupe vraiment de l'intérêt du territoire. J-L. SILHERES insiste sur le fait que notre Foire d'Automne ne peut que réussir à St Clar. Il rappelle aussi les Eco-Défis, et le prix Ma Ville Mon Artisan, autres actions fortes de la CCBL à l'attention des professionnels.

Et s'il n'y a pas de FISAC pour la Foire 2023, la CCBL agira et trouvera d'autres organismes qui pourront aider et participer.

1 QUESTIONS DIVERSES

Tour de salle de présentation

CONCLUSION – 21h10

APERITIF DINATOIRE

Photos ci-dessous : L'assemblée, Jean-Luc Silhères (président de la CCBL) Président Soler, et Mrs les gendarmes Major Loubet et Adjudant Ousset.



IMG_2842.jpg



photo president.jpg



president Soler tribunal.jpg



photo gendarmes.jpg



photo gendarmes 2.jpg